

Formation DS34 : Les techniques de paye des absences

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 23 août 2021

Présentation

Sécuriser le traitement de tout type d'absence en paie

Objectifs de la formation

- ✓ Maîtriser les règles de calcul des retenues sur salaire et de l'indemnisation en fonction des absences
- ✓ Vérifier ses pratiques
- ✓ Connaître les obligations des conventions collectives

Public

- ✓ Personnes du service administratif en charge de l'établissement des payes
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la configuration de la paie et expérience pratique

Programme

Différences entre mensualisation et lissage de la rémunération

Les règles légales de calcul de la retenue sur salaire

L'incidence des absences sur le calcul des heures supplémentaires et des heures complémentaires (la distinction compteur temps et compteur paye)

Les absences non indemnisées

- L'entrée ou la sortie en cours de mois, incidence sur l'annualisation du temps de travail
- Les congés sans solde
- La distinction entre mise à pied disciplinaire et mise à pied conservatoire

Les absences indemnisées

- En raison de l'état de santé - maladie et accident du travail :
- La maternité
- Les congés payés
- Les jours de RTT
- Les jours fériés

Les plus de la formation

- ✓ Intervenant expert en droit social
- ✓ Méthode pédagogique active, ludique, interrogative, démonstrative
- ✓ Etude de cas pratiques (se munir d'une calculatrice).
- ✓ Remise de documentation

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Appliquer le droit social à la paie - DS15
- ✓ La paie de l'annualisation du temps de travail dans la BASS (CCN66, 51 et CHRS) - DS32

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- ✓ 9 septembre 2024 - Complet
- ✓ 6 décembre 2024

Tarifs

En inter - Distanciel

Adhérents

337 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

450 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02